

20211005 Rue89 Bordeaux

<https://rue89bordeaux.com/2021/10/la-maison-emmanuelle-ajon-ouvre-ses-portes-aux-mineurs-non-accompagnes-a-bordeaux/#:~:text=Entre%20deux%20juridique,%C3%A0%20son%20financement>
[Société](#)



La Maison Emmanuelle Ajon ouvre ses portes aux mineurs non accompagnés à Bordeaux

Baptisé du nom de la vice-présidente du Département de la Gironde, un nouveau foyer d'hébergement pour jeunes migrants a été inauguré ce lundi à Bordeaux. L'association Rénovation qui le gère peut y accueillir 24 personnes, pour des séjours tenant lieu de première étape dans leur intégration.

En présence notamment de la famille et des proches d'Emmanuelle Ajon, [disparue subitement l'an dernier](#), la cérémonie est empreinte d'émotion. Le maire de Bordeaux Pierre Hurmic décrit son adjointe comme « une femme engagée pour la construction d'une société bienveillante et égalitaire ».

« Cette personne que vous n'avez sans doute pas connue était très attachée à vous aider à trouver en France les possibilités de parcours professionnel et personnel », a indiqué aux mineurs accueillis ici Jean-Luc Gleyze, président (PS) du conseil départemental.

Ce dernier, qui finance le foyer à hauteur de 3,4 millions d'euros, s'était mobilisé en 2016, sous l'impulsion d'Emmanuelle Ajon, pour [recevoir à Hostens 36 mineurs non accompagnés](#) (MNA) en provenance de Calais, où la « jungle » venait d'être démantelée. En séance plénière, les conseillers départementaux avaient voté debout cette décision à la quasi-unanimité, une façon de couper l'herbe sous le pied des deux élus Rassemblement national, hostiles à cet accueil.

1324 MNA accompagnés en Gironde

Aujourd'hui, la Gironde s'occupe de 1324 mineurs non accompagnés au titre de ses missions de protection de l'enfance, pour 11532 enfants suivis au total. Le dispositif R d'accueil de Rénovation propose quant à lui un accompagnement socio-éducatif pour 88 jeunes, dont 24

accueillis à la Maison Emmanuelle Ajon, où ils reçoivent des cours de français ou de sport et sont suivis par un médecin et un psychologue.

Parmi ces mineurs, Souma, 17 ans, venu de Guinée Conakry, vient de recevoir son ordonnance de placement provisoire (OPP), une mesure de protection prononcée par un juge des enfants. Il va pouvoir être pris hébergé pendant 3 à 4 mois à la Maison Emmanuelle Ajon, et lancer des démarches pour suivre une formation d'électricien.

« C'est une sorte de lieu tampon, explique Rabah Boucif, directeur de R d'accueil, qui compte 54 salariés. Le premier objectif est de sécuriser des jeunes qui ont eu un parcours traumatisant. Deux autres dispositifs sont plus tournés vers l'intégration : un alternat hébergeant 16 jeunes en semi-autonomie dans des appartements, et des logements diffus où vivent en autonomie totale 48 jeunes. »

Entre deux juridique

C'est de la part du Département « une volonté de répartir les MNA dans de petits lieux répartis dans la cité pour favoriser leur insertion », indique Jean-Luc Gleyze. Celui-ci assume [l'expulsion récente du Kabako](#), le squat de la rue Camille Godard où vivaient « dans des conditions insalubres » des jeunes en recours pour faire reconnaître leur minorité.

« A notre demande, les services de l'Etat ont accepté de prendre en charge ces jeunes jusqu'à la fin de leurs démarches de recours, ce qu'ils n'avaient fait jusqu'à présent, souligne le président du département. La vraie question c'est le statut de ces jeunes en recours, qui n'est pas prévu par la loi. J'ai interpellé Adrien Taquet (secrétaire d'Etat chargé de la protection de l'enfance) et les parlementaires de Gironde pour clarifier la situation. »

Parallèlement, le conseil départemental assure plancher avec la Ville de Bordeaux sur une structure qui permettrait d'héberger les jeunes en recours. En espérant que l'Etat participe à son financement.